



Décision n° 42/2025
Procédure n° : 2024/038
Réf. : GV/VC

**COMMUNAUTÉ DES COMMUNES
DE LA HAUTE-SAINTONGE**

Extrait du registre de décisions du Président

Objet : Arrêt du marché - Extension d'un bâtiment industriel - métalit mirambeau

En vertu de la délibération n° 37 du 15 juillet 2020 du Conseil Communautaire délégrant au Président une partie des attributions de l'organe délibérant (point 7 : prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité ou dans le cadre d'une procédure adaptée, dans la limite des autorisations budgétaires des budgets principal et annexes).

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements, notamment son article 10 ;

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Considérant le DCE N° 2024/038 relatif au marché "Extension d'un Bâtiment industriel - METALIT Mirambeau" établi par le Service Marchés publics ;

Considérant que ce marché est divisé en lots :

- * Lot 1 (GROS OEUVRE), estimé à 156.000,00 € HT soit 187.200,00 € TTC, (20% TVA) ;
 - * Lot 2 (CHARPENTE METALLIQUE), estimé à 251.000,00 € HT soit 301.200,00 € TTC, (20% TVA) ;
 - * Lot 3 (COUVERTURE METALLIQUE), estimé à 116.000,00 € HT soit 139.200,00 € TTC, (20% TVA) ;
 - * Lot 4 (BARDAGE METALLIQUE), estimé à 72.000,00 € HT soit 86.400,00 € TTC, (20% TVA) ;
 - * Lot 5 (MENUISERIES EXTERIEURES- SERRURERIE), estimé à 16.000,00 € HT soit 19.200,00 € TTC, (20% TVA) ;
 - * Lot 6 (ELECTRICITE), estimé à 55.000,00 € HT soit 66.000,00 € TTC, (20% TVA) ;
 - * Lot 7 (VOIRIE RESEAUX DIVERS), estimé à 203.000,00 € HT soit 243.600,00 € TTC, (20% TVA) ;
- Considérant que le montant estimé de ce marché s'élève à 869.000,00 € HT soit 1.042.800,00 € TTC, (20% TVA) ;

Vu la décision de notre organisation du 12 avril 2024 approuvant les conditions, le montant estimé et autorisant la passation du marché par procédure adaptée ;

Considérant que les offres devaient parvenir à l'administration au plus tard le 22 novembre 2024 ;

Considérant que le délai de validité des offres est de 180 jours calendaires et se termine le 21 mai 2025 ;

*** Lot 1 (GROS OEUVRE):**

Considérant que 6 offres sont parvenues :

- DUMAS, 1, rue des Entrepreneurs, 33240 Saint-Gervais (200.000,00 € HT soit 240.000,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- PITEL, 50 rue ampère, 17200 royan (129.300,12 € HT soit 155.160,14 € TTC, (20% TVA)) ;
- RIJOL JP, 15 Avenue Monseigneur Chauvin, BP 40122, 17504 JONZAC CEDEX (94.417,00 € HT soit 113.300,40 € TTC, (20% TVA)) ;
- SARL BALOUT Fils, 16, avenue Jean Moulin, 17500 JONZAC (107.624,93 € HT soit 129.149,92 € TTC, (20% TVA)) ;
- sarl grezil, azac, 33820 braud st louis (174.172,75 € HT soit 209.007,30 € TTC, (20% TVA)) ;
- SAS EGCB17, la guignerie, 17130 coux (128.459,43 € HT soit 154.151,32 € TTC, (20% TVA)) ;

Suite au classement ICPE du bâtiment, des modifications de prestations doivent être apportées ;

Considérant que, tenant compte des éléments précités, il est recommandé d'abandonner la procédure et éventuellement de la relancer ultérieurement ;

*** Lot 2 (CHARPENTE METALLIQUE):**

Considérant que 5 offres sont parvenues :

- ARNAUDEAU, LA MALNOUE, 85303 CHALLANS (129.665,46 € HT soit 155.598,55 € TTC, (20% TVA)) ;
- BARAN SAS, LE PLACIN, 33390 CARS (89.160,00 € HT soit 106.992,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- BOUQUET SAS, Rue des Coudraies, 17250 ST PORCHAIRE (110.190,00 € HT soit 132.228,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- DL ATLANTIQUE, 4 rue Madeleine Bres, BP 90025, 17180 PERIGNY (98.615,00 € HT soit 118.338,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- Ets Puyzillou, La Guizardie, 24300 Saint-Martial-de-Valette (105.000,00 € HT soit 126.000,00 € TTC, (20% TVA)) ;

Suite au classement ICPE du bâtiment, des modifications de prestations doivent être apportées ;

Considérant que, tenant compte des éléments précités, il est recommandé d'abandonner la procédure et éventuellement de la relancer ultérieurement ;

*** Lot 3 (COUVERTURE METALLIQUE):**

Considérant que 5 offres sont parvenues :

- BARAN SAS, LE PLACIN, 33390 CARS (128.340,00 € HT soit 154.008,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- Ets Puyzillou, La Guizardie, 24300 Saint-Martial-de-Valette (117.820,00 € HT soit 141.384,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- OLIVIER SAS, Le Bois du Pin, 17210 ORIGNOLLES (150.843,72 € HT soit 181.012,46 € TTC, (20% TVA)) ;
- SMAC, 39 Cours Louis Fargue, 33000 BORDEAUX (134.867,77 € HT soit 161.841,32 € TTC, (20% TVA)) ;
- SOPREMA ENTREPRISES, 35 AV JOHN FITZGERALD KENNEDY, 17100 SAINTES (128.843,99 € HT soit 154.612,79 € TTC, (20% TVA)) ;

Suite au classement ICPE du bâtiment, des modifications de prestations doivent être apportées ;

Considérant que, tenant compte des éléments précités, il est recommandé d'abandonner la procédure et éventuellement de la relancer ultérieurement ;



* Lot 4 (BARDAGE METALLIQUE):

Considérant que 6 offres sont parvenues :

- BARAN SAS, LE PLACIN, 33390 CARS (68.350,00 € HT soit 82.020,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- J.G., 3 CHE ZA 3 CHEMIN DU POTEAU, 17240 SAINT GENIS DE SAINTONGE (69.862,32 € HT soit 83.834,78 € TTC, (20% TVA)) ;
- OLIVIER SAS, Le Bois du Pin, 17210 ORIGNOLLES (81.960,87 € HT soit 98.353,04 € TTC, (20% TVA)) ;
- SMAC, 39 Cours Louis Fargue, 33000 BORDEAUX (66.283,75 € HT soit 79.540,50 € TTC, (20% TVA)) ;
- SOPREMA ENTREPRISES, 35 AV JOHN FITZGERALD KENNEDY, 17100 SAINTES (66.532,43 € HT soit 79.838,92 € TTC, (20% TVA)) ;
- SOREFAB, 5 Route de Carbon Blanc - CS 20005, 33306 LORMONT CEDEX (124.735,35 € HT soit 149.682,42 € TTC, (20% TVA)) ;

Suite au classement ICPE du bâtiment, des modifications de prestations doivent être apportées ;

Considérant que, tenant compte des éléments précités, il est recommandé d'abandonner la procédure et éventuellement de la relancer ultérieurement ;

* Lot 5 (MENUISERIES EXTERIEURES- SERRURERIE):

Considérant que 5 offres sont parvenues :

- BIRON, 46, rue des Grands Champs, 16130 GENSAC LA PALLUE (29.216,00 € HT soit 35.059,20 € TTC, (20% TVA)) ;
- BOUGNOTEAU, Route de Pons, 17260 GEMOZAC (32.067,00 € HT soit 38.480,40 € TTC, (20% TVA)) ;
- BRUNAL INDUST, Route de tarsac, 16730 HIERSAC (47.286,82 € HT soit 56.744,18 € TTC, (20% TVA)) ;
- ESPI BATIMENT, 12 Rue Jacques Beaumont, 17130 MONTENDRE (24.638,00 € HT soit 29.565,60 € TTC, (20% TVA)) ;
- Sarl Depeux Menuiserie, 30 chez geoffroy, 17260 gemozac (32.264,00 € HT soit 38.716,80 € TTC, (20% TVA)) ;

Suite au classement ICPE du bâtiment, des modifications de prestations doivent être apportées ;

Considérant que, tenant compte des éléments précités, il est recommandé d'abandonner la procédure et éventuellement de la relancer ultérieurement ;

* Lot 6 (ELECTRICITE):

Considérant que 3 offres sont parvenues :

- AEL, ZI de la Distillerie, 17270 MONTGUYON (40.110,65 € HT soit 48.132,78 € TTC, (20% TVA)) ;
- Electricité Générale JACQUET, 3 le sablon, 17500 ozillac (37.456,10 € HT soit 44.947,32 € TTC, (20% TVA)) ;
- SAS MAROC, 45 BIS AVENUE KENNEDY, 17500 JONZAC (37.005,00 € HT soit 44.406,00 € TTC, (20% TVA)) ;

Suite au classement ICPE du bâtiment, des modifications de prestations doivent être apportées ;

Considérant que, tenant compte des éléments précités, il est recommandé d'abandonner la procédure et éventuellement de la relancer ultérieurement ;

* Lot 7 (VOIRIE RESEAUX DIVERS):

Considérant que 5 offres sont parvenues :

- AREV ENVIRONNEMENT, ZAC des Brégaudières, 17390 LA TREMBLADE (135.043,48 € HT soit 162.052,18 € TTC, (20% TVA)) ;
- ATLANTIC ROUTE, ZI LA MOULINE, 33560 CARBON BLANC (134.428,07 € HT soit 161.313,68 € TTC, (20% TVA)) ;
- EIFFAGE Route Sud-Ouest PCL, ZAC de Belle Aire Nord, 17440 AYTRE (191.000,00 € HT soit 229.200,00 € TTC, (20% TVA)) ;
- SAS SOTEC, 15 RUE PIERRE FURET - BP6, 17210 ORIGNOLLES (129.609,05 € HT soit 155.530,86 € TTC, (20% TVA)) ;
- SCOTPA, ZONE D'EMPLOI LES SAVIS, BP 10554, 16160 GOND PONTOUVRE (219.888,80 € HT soit 263.866,56 € TTC, (20% TVA)) ;

Suite au classement ICPE du bâtiment, des modifications de prestations doivent être apportées ;

Considérant que, tenant compte des éléments précités, il est recommandé d'abandonner la procédure et éventuellement de la relancer ultérieurement ;

Le Président de la Communauté des Communes de la Haute-Saintonge décide :

Article 1er : D'approuver la proposition d'attribution, rédigée par le Service Marchés publics.

Article 2 : D'arrêter les procédures d'attribution pour Lot 1 (GROS OEUVRE), Lot 2 (CHARPENTE METALLIQUE), Lot 3 (COUVERTURE METALLIQUE), Lot 4 (BARDAGE METALLIQUE), Lot 5 (MENUISERIES EXTERIEURES- SERRURERIE), Lot 6 (ELECTRICITE), Lot 7 (VOIRIE RESEAUX DIVERS). Les lots ne seront pas attribués et seront éventuellement relancés ultérieurement.

Article 3 : D'avertir les candidats susmentionnés par écrit de cette décision.

Fait à Jonzac,

Le 23 JAN. 2025

Le Président

Claude BELOT

Communauté des Communes
de la Haute-Saintonge
7 rue Taillefer - CS 70002
17501 JONZAC Cedex

Pour le Président, par délégation,
le 1^{er} Vice-Président,
M. Jean-Michel RAPITEAU